SERVICE PUBLIC FÉDÉRAL
Emploi, Travail et
Concertation sociale

Salaires minimums par (sous-)commission paritaire

Commission paritaire 1200200: preparation du lin

En vigueur au 01/01/2008 (Dernière actualisation de la page 01/01/2008)

L'adaptation des salaires découlant de leur liaison à l'indice des prix à la consommation prend cours le premier lundi suivant le mois au cours duquel l'indice des prix à la consommation dépasse ou n'atteint plus la tranche de stabilisation en vigueur

1. REGIME HORAIRE (sur base hebdomadaire): 39h

1.1. SALAIRES HORAIRES: AUTRE QUE LES ETUDIANTS

Groupe salarial		Equipe		
		Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
			+8,41%	+31,6%
1	100%	10.5317	11.4174	13.8597
2	102%	10.7423	11.6457	14.1369
3	103%	10.8477	11.7600	14.2756
4	110%	11.5849	12.5592	15.2457
5	115%	12.1115	13.1301	15.9387
6	120%	12.6380	13.7009	16.6316

1.2. SALAIRES HORAIRES: ETUDIANT

Equipe		
Travail journalier	Equipe double, Equipe croisée	Travail de nuit
90%	90%	90%
9.4785	10.2756	12.4737